

RASED

Réseau d'Aides Spécialisées
aux Élèves en Difficulté



Un dispositif du service public de l'Éducation Nationale

Sa mission au sein de l'école

Prévention, médiation, remédiation auprès des enfants qui ont des difficultés par des enseignants spécialisés.

Un RASED est généralement constitué d'un psychologue scolaire, d'un maître E, et un maître G.
Le RASED de la circonscription de la Combe de Savoie est constitué d'un psychologue scolaire et d'un maître E.

Cantons de La Rochette et de Chamoux sur Gelon

Coordonnées du Réseau

Psychologue de l'Éducation Nationale

Pauline Monteil

Groupe Scolaire Élémentaire « La Neuve »

Rue de La Neuve 73110 La Rochette

☎ 04 79 25 77 37(permanence lundi matin)

✉ pauline.monteil@ac-grenoble.fr

Maîtres E

Graziella Frattina (secteur de La Rochette)

☎ 04 79 65 98 26

✉ graziella.frattina@ac-grenoble.fr

Karine Goupille (secteur de Chamoux sur Gelon)

✉ karine.goupille@ac-grenoble.fr

AIDES PSYCHOLOGIQUES

LE PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Il s'adresse aux enfants lorsqu'ils rencontrent des difficultés relationnelles, intellectuelles, affectives ou comportementales.

Son action vise à fournir des éléments de compréhension et à proposer des formes d'aides adaptées.

Ses missions sont particulièrement consacrées :

- ✓ aux actions de prévention ;
- ✓ aux examens psychologiques ;
- ✓ aux suivis psychologiques ;
- ✓ aux réunions de coordination et de synthèse interne à l'école ou avec les services extérieurs ;
- ✓ aux entretiens avec les familles et les enseignants en vue de faciliter la recherche des conduites et des comportements éducatifs les mieux ajustés en fonction des problèmes constatés.

Il participe à l'intégration d'enfants porteurs d'un handicap, prépare les dossiers d'orientation (MDPH, CDOEA).

Il participe à la mise en œuvre et au suivi des projets.

Les aides apportées par le psychologue scolaire s'effectuent avec l'accord écrit des parents.

Les parents et les enfants peuvent s'adresser directement à lui.

AIDES PEDAGOGIQUES

LE MAITRE «E»

Il propose des aides aux élèves manifestant des difficultés avérées à comprendre et à apprendre, qui peuvent tirer profit de cette aide.

Ces aides concernent prioritairement les élèves de la Grande Section maternelle au C.E.2.

Le rôle du maître E consiste, par une approche différente, à réduire les difficultés des élèves en lecture, en écriture, en mathématiques et en langage. **Il intervient à partir d'une demande écrite de l'enseignant.** Les parents en sont informés.

Ses actions visent à :

- ⇒ la maîtrise des méthodes et des techniques de travail ;
- ⇒ la stabilisation des acquisitions et à leur transfert ;
- ⇒ la prise de conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite.

① Les actions du maître E ne doivent pas être confondues avec les actions de soutien scolaire ou d'aide personnalisée.

Le travail se fait en **petits groupes**, à raison de **deux séances par semaine** en général.

Les membres du RASED respectent le secret professionnel et garantissent la confidentialité des entretiens.